

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. OBJET DE LA CONSULTATION : Prestations de services relatives à l'organisation et la gestion du Printemps du Livre de Montaigu 2023.

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération – 35 avenue Villebois Mareuil – Montaigu - 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex – Tél : 02.51.46.45.45 - Fax : 02.51.46.45.40 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Fournitures et services.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
44212320-8	Structures diverses			
39156000-0	Mobilier d'accueil et de réception			
79952000-2	Services d'organisation d'événements			
79952100-3	Services d'organisation d'événements culturels			

4. PROCEDURE DE PASSATION : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

5. DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION : Les prestations sont réparties en 4 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
n°01	Location, implantation de structures d'exposition Place de la Mairie à Montaigu et prestations associées
n°02	Aménagement intérieur des structures du lot n°01
n°03	Gestion logistique et technique du transport, de l'hébergement et de la restauration des auteurs
n°04	Location, implantation d'une structure en stretch pour l'espace Festival du livre, parc Henri Joyau à Montaigu, et prestations associées

6. TYPE ET FORME DE CONTRATS: Les lots suivants sont passés sous la forme de marchés ordinaires :

- Lot n°01 « Location, implantation de structures d'exposition et prestations associées »,
- Lot n°04 « Location et implantation d'une structure en stretch pour l'espace Festival du livre, parc Henri Joyau à Montaigu ».

Les lots suivants sont passés sous la forme d'accords-cadres avec maximum, en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Ils donneront lieu à l'émission de bons de commande.

- Lot n°03 « Gestion logistique et technique du transport, de l'hébergement et de la restauration des auteurs.

Le montant maximum de commande est fixé à 90 000,00 € HT.

7. DUREE ET DELAIS D'EXECUTION: Le Printemps du Livre de Montaigu 2023 se déroulera les vendredi 24 mars 2023, samedi 25 mars 2023 et dimanche 26 mars 2023. Les délais d'exécution sont renseignés dans le planning joint au dossier. L'exécution de chaque lot se déroulera durant les manifestations. Les délais d'exécution, spécifiés dans le planning détaillé, débuteront à compter de l'ordre de service de démarrage.

8. VARIANTE « LIBRE » A L'INITIATIVE DES CANDIDATS : Aucune variante à l'initiative des candidats n'est autorisée par le pouvoir adjudicateur.

9. VARIANTES « EXIGEES » : Aucune variante exigée de type prestation alternative n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

10. PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE): Aucune prestation supplémentaire éventuelle (PSE) n'est demandée par le pouvoir adjudicateur.

11. VISITE DES SITES: Pour les lots n°01 « Location, implantation de structures d'exposition Place de la Mairie à Montaigu et prestations associées » et n°04 « Location et implantation d'une structure en stretch pour l'espace Festival du Livre, parc Henri Joyau Montaigu, et prestations associées » une visite des sites est obligatoire.

Chaque candidat doit au préalable prendre contact avec la Direction des Affaires Culturelles de Terres de Montaigu (à partir du mardi 23 août 2022), dont les coordonnées sont précisées au sein du règlement de la consultation (RC), afin de fixer un créneau de visite. Une attestation de visite sera délivrée par le pouvoir adjudicateur et le candidat devra remettre ce document dans son dossier d'offre.

12. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres de Terres de Montaigu. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

13. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).

14. FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT: En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

15. LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT : La liste des pièces de la candidature et du dossier d'offre à remettre par le candidat sont précisés à l'article 5 du règlement de la consultation.

16. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les critères et sous-critères d'attribution sont précisés à l'article 7.2 du règlement de la consultation (RC).

17. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront parvenir **avant le lundi 19 septembre 2022 à 12h00** sur le profil acheteur www.marches-securises.fr.

18. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 210 jours à compter de la date limite de remise des offres.

19. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Renseignement(s) administratif(s) : Service Commande Publique – Terres de Montaigu - Tél. : 02 51 46 45 45.

Les candidats pourront également transmettre leur demande de renseignement technique par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>

20. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'Île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

21. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro.

22. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 27 juillet 2022.